

Merci de lire attentivement les conditions particulières de ce contrat.

La réservation définitive sera prise en considération dès réception du double (copie) de ce contrat et confirmée dès paiement de l'acompte d'environ 30% de la somme totale, à verser sur le compte suivant :

Banque Cantonale Vaudoise - Case postale 300 - 1002 Lausanne - CCP 10-725-4,

Code IBAN: CH87 0076 7000 E029 7026 0

Clearing: 767 - BIC/SWIFT: BCVLCH2LXXX

Un état des lieux sera effectué à votre arrivée et à votre départ, **veuillez vous annoncer à votre arrivée** (sonnette près du bureau). Remise en état des lieux : les locaux seront remis dans l'état où ils ont été reçus, les frais de nettoyage et/ou de remise en état peuvent être facturés.

La location des locaux implique l'observation du règlement de maison, il est affiché au rez-de-chaussée. Notre bâtiment est non-fumeur et interdit aux animaux même tenus en laisse.

Pour la lutte contre l'incendie merci de prendre contact avec le gérant/vous rapprocher du gérant pour le fonctionnement **dès le début du séjour**.

Horaires d'arrivée et de départ : Arrivée de 15h00 à 18h00/ Départ de 8h00 à 10h00 (sauf avis contraire dans le contrat et vu avec le gérant).

Veuillez-vous munir de chaussures d'intérieur/chaussons pour circuler dans la maison.

Si vous êtes en tarif groupe, la literie est à appliquer soi-même : draps housses et couvertures sont fournis. Le sac de couchage ou drap sont demandés et taies d'oreiller (chambre 80*60/ dortoir 55*60), autrement nous vous les proposons pour CHF 10. -- le séjour.

Les chambres multiples utilisées individuellement, supplément de CHF 5. -- par nuitée.

Zone WIFI à votre disposition gratuitement sur la NETGEAR, accessible dans le hall - pas de mot de passe.

Si une cuisine est mise à votre disposition :

- Veuillez prévoir vos linges (torchons, lavettes, essuie-mains, serpillières) et produits d'entretien (vaisselle, CIF...) si le nettoyage est à votre charge.
- Merci d'utiliser à chaque fois la hotte, si l'alarme incendie/détection de fumée est déclenchée, elle vous sera facturée CHF .150.--.
- Si les pompiers se déplacent inutilement, la Grange se réserve le droit de vous faire suivre la facturation (CHF 800. --).

L'ascenseur est pour les personnes à mobilité réduite.

Nous vous confirmons la mise à disposition des locaux aux conditions suivantes :

Réservation ferme : La réservation ne sera définitive qu'à réception du double de la présente, à nous renvoyer dans les 10 jours dûment signée, et du paiement d'un acompte de 30% du montant total, à verser sur la Banque Cantonale Vaudoise, au moyen du bulletin de versement ci-joint, dans les 10 jours également. Passé ce délai imparti, nous considérons que vous renoncez à l'occupation de nos locaux. En cas de problème pour le renvoi de cette confirmation, nous vous prions de bien vouloir nous contacter par téléphone en vue d'un arrangement. Nous acceptons jusqu'à

moins 10% sur l'estimation du nombre de participants. Au-delà des 10%, une indemnité de CHF 10. -- par personne et par jour sera facturée, si nous sommes avertis moins de 30 jours avant le début du séjour.

Conditions de paiement : Le solde de la facture devra être payé à la fin du séjour (Espèce ou CB) ou au plus tard à 10 jours. En cas de non-paiement de tout ou partie de la facture, un intérêt de retard de 5% sera exigible dès le 11e jour. Des frais importants nous étant comptabilisés en cas de paiement au guichet de la poste, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir utiliser les autres moyens à disposition, électronique, virements, etc. Pour effectuer vos paiements.

Dédite : La signature par vos soins du présent contrat de réservation engage votre responsabilité. En cas de dédite de votre part, il sera perçu les montants suivants pour compenser nos pertes :

360 à 91 jours avant la période d'occupation	30% du prix global
90 à 31 jours	50% du prix global
30 à 0 jours	100% du prix global

Assurance annulation : vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de la compagnie de votre choix. La prime s'élève à env. 4% du montant de la location (ELVIA).

Nous vous remercions de la confiance accordée à La Grange et espérons que vous passerez un agréable séjour sur les hauteurs du Jura. Pour notre part, nous pouvons vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour vous satisfaire dans la mesure de nos possibilités. Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout arrangement.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet pour de plus amples informations et pour y télécharger les plans de nos logements.

Dans l'attente de vos nouvelles et du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire

À l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'acceptation des conditions ci-dessus :

Signature, date :

Le Gérant :

Bellanger Jérôme

Annexe(s) : 1 copie à retourner signée